

LA GAZETTE DE **Ponsonnas**

Bulletin Municipal n° **78**

SEPTEMBRE 2026

L'Édito

UN ETE EN DEMI-TEINTE

L'été 2026 nous a quitté doucement, laissant derrière lui des souvenirs de vacances, des retrouvailles en famille, des rires partagés, des nuits étoilées, des moments de détente bien mérités, des défis à relever.

Les trop fortes chaleurs nous ont quelque peu emprisonnés, nous contraignant à l'immobilisme. Les évènements climatiques hors normes ne manquent pas de nous laisser quelques inquiétudes : incendies incontrôlables, coulée de boue meurtrière, violentes tempêtes, inondations...

Au-delà de ces préoccupations, Ponsonnas a aussi perdu de sa quiétude avec les indispensables travaux de réfection du pont. La route de Cognet, déviation incontournable mais dangereuse entre Matheysine et Trièves reste le point noir de notre été. Elle fut le théâtre d'un accident grave, blessant sérieusement Yanis qui empruntait la voie piétonne. Je souhaite de tout cœur qu'il trouve la force d'affronter les soins douloureux qui lui sont prodigués. Que Yanis se rétablisse vite !

La route de Cognet retrouve un peu de son calme et je déplore les comportements et incivilités des usagers (panneaux de signalisation jetés à la rivière, sacs de sable éventrés, gymkhana mettant à mal les chicanes, vitesse excessive). Où vont tous ces gens pour être si pressés ?

Les travaux de réhabilitation de la maison Durante, impose également par nécessité, des interdictions de circulation sur la rue du Pré Nouveau. Merci de votre compréhension pour cette gêne occasionnée.

Ponsonnas reste malgré tout un lieu de vie privilégié, abrités que nous sommes dans notre charmant village. Les feuilles commencent à frémir aux premiers frissons de septembre. Que cette rentrée scolaire, professionnelle vous apporte inspiration, courage et réussite sous le signe d'un nécessaire optimisme.

Bien cordialement,

La Maire,



Brigitte Cassard



SOMMAIRE DU N°78

- L'Édito	P 1
- Il Coro Italiano	P 2
- Chorale de la Mure	P 2 et 3
- Le 4 ^{ème} challenge du Crick	P 4
- Cuisson Publique	P 5
- Ponsonnas animé	P 6
- Les eaux usées	P 6
- Brèves	p 7
- Infos pratiques	p 8 et 9
- Taille des haies et ambroisie	p 10
- Rentrée des associations	p 11
- Hommage à Claude Bellin	P 12
- Agenda	P 12

Il CORO ITALIANO et divertissements aux flûtes à bec

Les festivités de notre été ont commencé à l'église Ste Marguerite avec la chorale « Il coro Italiano » où Jean-Pierre Pesenti avait à cœur de nous partager les chants populaires de l'Italie qu'il affectionne particulièrement. Des chants traditionnels mais aussi contemporains que nous connaissons et fredonnons parfois ont égayé ce voyage musical.

Et, quelques pièces aux flûtes à bec ont complété ce divertissement musical. Brigitte, Christine et Françoise ont joué Beethoven, Genzmer, Karl Graf ; toute à la fois musique contemporaine et baroque.

C'est autour d'un petit buffet que nous avons clôturé ce moment convivial en toute simplicité. ■ BC



Choristes de g à d : Marie-Rose Beaucé, Christine Atzeni, Elisabeth Tosalini, Christine Poidevin, Berna Pelletier, Nanou Targa, Albert Luyat, Angelo Pappini, Pascal Grosso - -Guitare et direction : Jean-Pierre Pesenti.



50 ans de la Chorale de la Mure « Pour la beauté de la Terre »

Le 25 juin, l'Eglise Ste Marguerite était en fête à l'occasion des 50 ans de la chorale de la Mure. Pas moins de trois chefs de chœur pour mener à bien ce concert de prestige : Françoise et Jérôme Dautzenberg et Michel Avédikian, accompagnés de Françoise Rochet au piano. A l'écoute des pièces de musique modernes et anciennes (Rutter, Morricone, Whitcare, Fauré), l'enchantement du public était palpable.





Auparavant, l'ensemble de clarinettes de l'école de musique, a proposé une programmation joyeuse et variée, principalement sur l'adaptation de poèmes de J. Prévert.



Ce concert a réuni une belle assemblée et a marqué un moment fort pour célébrer ensemble cet anniversaire comme il se doit, avec bien entendu un moment fort sympathique autour d'un pot de l'amitié. ■ BC

4ème Challenge du Crick

Une journée ensoleillée ... et délicieuse



Le 5 juillet dernier, nous avons vécu une journée délicieuse et ensoleillée autour du désormais traditionnel challenge du Crick.

Les tournois de pétanque se sont succédés dès 10 h du matin jusqu'à 15 h de l'après-midi, organisés de main de maître par Désiré, notre chef d'orchestre.

C'est dans le pré de Christian Bouchayer, à l'ombre des arbres, que nous avons ouvert notre parenthèse déjeuner : des entrées à picorer, de savoureuses chipolatas et merguez offertes par l'exploitation Gauthier... Une ambiance bon enfant, l'art de créer très simplement du lien autour d'une table... ■ BC



Merci à tous les bénévoles
motivés pour leur contribution
à la pleine réussite de ce
moment très chaleureux.



remise des prix aux vainqueurs :

- 1^{er} : Aurélien (petit-enfant de Michèle Lendais)
- 2^{ème} : Charlie (petit-enfant de Michèle Lendais)
- 3^{ème} : Evelyne Bouchayer

La cuisson au four banal : un moment fort de la vie communale

Ce samedi 19 septembre, le four communal s'est rallumé une nouvelle fois pour redonner vie au modeste patrimoine de notre commune mais aussi pour un authentique moment de partage entre les habitants.

Ce projet reste possible grâce à l'indispensable participation des bénévoles (montage des chapiteaux, service), pétrissage et cuisson du pain par Hervé, mise en chauffe du four et cuisson des plats par Yann et Claude. Ajoutons à cela l'implication des habitants pour les préparations savoureuses qui ont régalé les papilles.

Merci à tous d'avoir donné vie à ce joyeux rassemblement. ■ BC



Ponsonnas animé



D'une année sur l'autre, les animations du **comité des fêtes** reviennent. Mais la météo elle change : autant l'an dernier la pluie avait tout gâché, cette année c'est la canicule qui s'en est mêlée !

Pour son vide-greniers le 12 juin dernier le comité était pourtant fin prêt : les exposants avaient fait le déplacement, les bénévoles étaient présents à la buvette et au stand restauration mais la chaleur accablante (+30°) et les nombreux autres vide-greniers organisés aux alentours aurons bien limité les ventes cette année. Vivement la saison prochaine ! ■ **Cathy Tengattini**



Animations à venir du Comité des Fêtes

- **Soirée Beaujolais Nouveau : Jeudi 19 novembre à 19h** au four communal.
- **Marché de Noël : Samedi 12 décembre** à la salle des fêtes.



Les eaux usées ou l'enjeu d'une pollution de taille

La STEP (station d'épuration) a ouvert ses portes dans le cadre des journées du patrimoine ce samedi 19 septembre. Un technicien guide les visiteurs dans chaque étape du traitement au travers d'installations impressionnantes et performantes :

- Le dégrillage : retrait de matières solides indésirables,
- Le dessablage : retrait par sédimentation,
- Le déshuilage : retrait des graisses par flottaison
- Les phosphates et nitrates : retrait par procédés biologiques et physico-chimiques.
- Les bactéries interviennent et se développent dans les différents bassins et participent grandement au traitement des eaux usées.
- Les boues « essorées » par une centrifugeuse permettent de réduire leur volume. Avec un ajout de déchets végétaux, elles sont valorisées ensuite en compost.

Enfin, l'eau peut regagner le milieu naturel.

C'est une affluence considérable et sensibilisée à cette pollution majeure qui est venue appréhender le devenir de nos eaux usées tout au long de la journée ■ **BC**



➤ Réalisation d'un drain Chemin Neuf (au niveau du garage communal)

Depuis plusieurs années, l'enrochement, sur la partie communale, en amont du garage de Mr Paulin laisse suinter de l'eau en abondance ; cette année plus que les années précédentes, jusqu'à inonder le parterre herbeux. Des remontées d'humidité ont gagné le mur du garage, ce qui pourrait à terme l'endommager. Il apparaissait donc nécessaire de drainer cette eau afin de la conduire dans le réseau d'eau pluviale. En juillet, après consultation de devis, l'entreprise BRUN TP a pris en charge ce travail pour pallier ce problème. ■ BC



Avant ...



... Après.

➤ LE SERPATON : Quésaco ?

Le SERPATON est un syndicat intercommunal de télévision (Télévision Numérique Terrestre). Créé en mars 1966, il compte aujourd'hui 51 communes (Trièves, Matheysine, Beaumont ainsi que quelques communes de la Métro. Son siège se situe à Monestier de Clermont.

Le syndicat du Serpaton a pour mission de diffuser la télévision et la radio via les antennes hertziennes (eh oui, il en reste !). Notons par exemple le relais installé au Col de St Sébastien. Sur certaines infrastructures sont venus s'implanter également des opérateurs téléphoniques comme Orange, SFR, FREE, Bouygues.

Les équipes de TDF (télédiffusion de France) supervisent et exploitent l'ensemble du réseau, en assure la maintenance pour assurer une diffusion optimale de la radio et de la TNT. Chaque année, la commune contribue à hauteur de 450 € pour continuer à assurer ce service. ■ BC



Le « Pas du Serpaton » dans le Vercors.



Le relais du col de Saint Sébastien

➤ RECENSEMENT DE LA POPULATION

 **Recensement**
de la population 2026



Le recensement de la population va s'opérer dans notre commune dès janvier prochain.

C'est une opération obligatoire organisée par l'INSEE. Les enjeux du recensement sont nombreux : outil démocratique qui permet à une société de tenter de s'organiser au mieux : évolution démographique pour mesurer la croissance ou le déclin d'une population, orientations diverses en matière d'éducation, de santé, d'environnement...

C'est à Olivier, notre secrétaire de mairie, que revient la charge et la responsabilité de conduire à bien cette tâche. Il vous aiguillera pour remplir les questionnaires en ligne ou en version papier. Je sais que vous lui réserverez le meilleur des accueils. Merci. ■ BC

➤ RECENSEMENT CITOYEN

**BIENTÔT 16 ANS ?
PENSEZ AU**

 **RECENSEMENT**



OBLIGATION LÉGALE

POUR QUI ?
Tous les Français âgés de 16 ans

POUR QUOI ?
Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en **JDC**
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

COMMENT ?
Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr



+ d'infos ici

 **INSTAGRAM**
@armees.jeunesse

 **LINKEDIN**
Direction du service national
et de la jeunesse

 **X**
@DSNjeunesse

 **YOUTUBE**
@SGArmees

Vous avez 65 ans ou plus ?

Avec le PASS'Région seniors profitez d'offres exclusives et d'une cagnotte de 15€ !

Une cagnotte de 15€ offerte par la Région :

- 10€ pour l'achat de livres dans les 400 librairies partenaires.
- 5€ à valoir sur l'entrée dans l'un des 21 sites touristiques emblématiques de la région.

Le PASS'Région seniors vous propose des avantages dans tous les domaines de votre vie quotidienne :

- Culture et tourisme
- Producteurs, artisans et commerçants
- Restauration
- Santé, bien-être et sport
- Mobilité

Commandez votre carte, c'est simple, rapide et gratuit ! <https://auvergnerhonealpes.fr/passregionseniors>

Comment ça marche ?

1 Je crée
mon compte



2 J'active
mon Pass'



3 Je cherche
une offre



4 Je l'utilise chez
un partenaire



➤ Eclairage Public



L'éclairage public sur la commune de Ponsonnas est confié à Territoire Energie Isère (TE 38).

Les pannes restent exceptionnelles. Cependant, dès lors que vous constatez l'éclairage d'un lampadaire défaillant, merci d'en informer rapidement la mairie, pour que leur service de maintenance intervienne dans les meilleurs délais (sous 8 à 15j selon la situation).

➤ Fin des paiements par chèque à partir de juin 2027 : anticipez dès maintenant

À compter de juin 2027 nous ne pourrons plus accepter les paiements par chèque pour les factures et prestations municipales (eau, locations, concessions de cimetière, etc.).



Cette évolution s'inscrit dans la décision de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), qui mettra progressivement fin à l'encaissement des chèques avec la fermeture de son centre national de traitement prévue en juin 2027.

Aujourd'hui, le paiement par chèque est devenu très marginal : il représente moins de 4 % des paiements en nombre et moins de 2 % des montants encaissés par les services publics. Son utilisation a d'ailleurs diminué de 15 % en 2025.

Quels moyens de paiement utiliser ?

Pour continuer à régler vos factures en toute simplicité, plusieurs solutions sont à votre disposition :

- le paiement en ligne via PayFiP ;
- le virement bancaire ;
- le prélèvement automatique ;
- Wero (Paiement par téléphone portable prévu en 2028)
- le virement simplifié (**disponible à partir de septembre 2026**).

Nous vous invitons à privilégier dès à présent l'un de ces moyens de paiement afin d'assurer la continuité du règlement de vos factures d'eau, des locations, des concessions de cimetière et des autres prestations municipales.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous encourageons à anticiper cette évolution avant l'échéance de juin 2027.

Pour toute question ou pour être accompagné dans vos démarches, le secrétariat de la Mairie reste à votre disposition.

Voici l'automne : c'est le moment de tailler

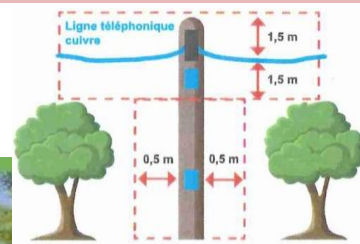
Arbres et arbustes ont bien poussé et les haies des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité.

Afin d'éviter ces difficultés, la commune rappelle aux propriétaires riverains **qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations** en bordure du domaine public. Les riverains doivent obligatoirement :

- Élaguer ou couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons.
- Les branches et la végétation doivent être évacuées.
- Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière).

En cas de chute d'arbres le propriétaire ou le locataire est responsable des dommages causés.

Merci de bien vouloir vous acquitter de ces obligations. ■ BC



Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.

**Merci de respecter cette règle
Pour le bien-être et la sécurité de tous !**

Ambroisie

Plante allergène et invasive, l'ambroisie est apparue sur certains secteurs de Ponsonnas (Crozet, Route de Cognet). Il importe de l'éradiquer dans toute la mesure du possible pour prévenir des problèmes de santé chez certains de nos concitoyens.

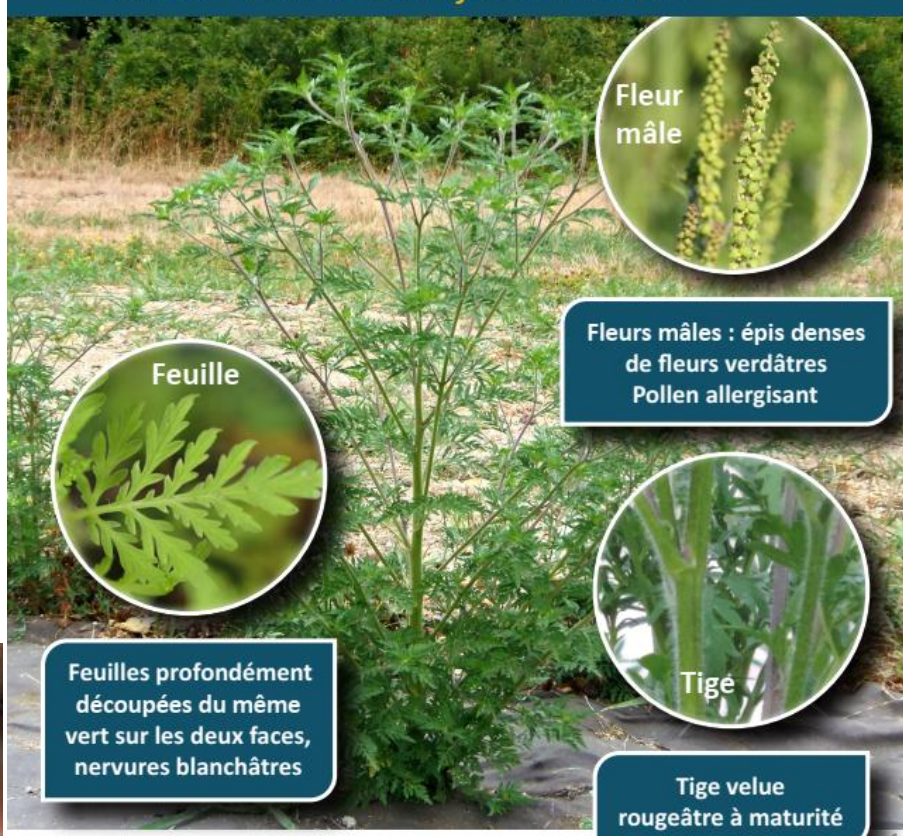
Les propriétaires ou les personnes en charge de l'entretien d'un terrain (fermiers, locataires, ou occupants à quelque titre que ce soit) sont tenus de prévenir l'apparition et la propagation de l'ambroisie mais également de détruire les plants d'ambroisie déjà développés.

Si vous trouvez des plants chez vous, signalez-le au secrétariat ou sur le site <http://signalement-ambroisie.fr> arrachez-les (en vous protégeant du pollen s'ils sont en fleurs) et mettez-les dans un sac pour le déposer à la déchetterie. Merci pour votre participation à la lutte contre l'ambroisie.

Le pollen d'ambroisie est responsable d'allergies sévères
(Photo DR)



Reconnaitre l'Ambroisie à feuille d'armoise



Rentrée des associations

COURS

- A Ponsonnas, le lundi de 18h30 à 20h
- Mens (Mixages), le jeudi de 19h à 20h30

Reprise des cours les 21 et 24 septembre 2026

TARIFS

Cotisation Annuelle : 240 euros
+ 10 euros d'adhésion à l'association

(34 cours , 2 cours d'essai gratuit,
pas de cours durant les vacances scolaires)

CONTACT

Association Les 3 chaudrons
asso.les3chaudrons@gmail.com

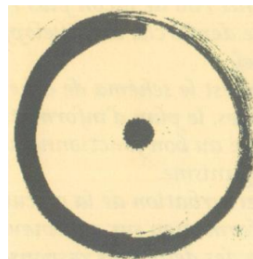
Franck : 06.89.94.25.39

Ne pas jeter sur la voie publique

Cours de Qi Gong

Association Les 3 chaudrons

Saison 2026 / 2027



Pratiquer le Qi Gong, c'est accéder à la clarté
de l'esprit, à une conscience calme et tranquille.

COURS DE YOGA

PONSONNAS - salle des fêtes

Avec Véronique Thollet - enseignante certifiée de Yoga Iyengar®

Cours général

Mardi de 10h à 11h30
Jeudi de 17h30 à 19h

Tous niveaux

complet

Cours intermédiaire/avancé

Jeudi de 19h15 à 21h

Début des cours le mardi 22 septembre 2026

Inscription obligatoire au préalable (nombre de places limité)

Pour les personnes nouvelles qui souhaitent s'inscrire,
contact par téléphone obligatoire :

Véronique Thollet :

06-83-58-40-34

vthollet@proton.me

AQUARELLE

Association aux Arts Etc...

Le Mercredi de 17h à 19h

Contact : Milène Beaume

06 76 12 84 75



Enedis

Coupeure de Courant le 14/10/2026 de 09h00 à 11h00

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, Enedis a prévu de réaliser des travaux sur le réseau de distribution qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

Lieux concernés : Vieux Village, Le pont, Le clos du Puits, Route de Cognet (à partir du N° 746).

Hommage à Claude BELLIN



Claude est né à La MURE. Toute sa vie, il restera en Matheysine qui fut pour lui source d'inspiration. Avec Chantal son épouse, ils s'installent à Ponsonnas en 1986.

Après des études en électricité, il travaille sur La Mure jusqu'au service militaire puis il entre chez Arkéma où il gravit l'ensemble des échelons pour devenir agent de maîtrise. Sa rigueur, sa capacité à rassembler, à motiver ses équipes en tissant de bonnes relations de travail le font apprécier de ses collègues.

Claude était plus qu'un bricoleur dans l'âme. Il savait tout faire et aimait rendre service. La mécanique était son fer de lance ; il a assuré l'entretien des motos de Roger Sibille en championnat du monde et a été lui-même vice-champion de France de la montagne en catégorie 350 cc. Il était aussi un grand fan de Rallye automobile, organisateur du Rallye de la Matheysine auquel il avait participé à deux reprises.

Très grand sportif, Claude se passionne pour la randonnée en montagne, l'alpinisme, le ski, le vélo, la chasse et la pêche. Curieux et amoureux de voyages, il part avec Chantal barouder à travers le monde à la découverte d'autres horizons. Il a vécu toutes ses passions en les partageant avec enthousiasme et générosité avec ceux qui l'entouraient. Claude nous laisse l'exemple d'une vie pleine avec un attachement inconditionnel pour ce qui compte vraiment : l'amour, l'amitié, la sincérité, le travail bien fait.

Il aimait sentir la vie battre fort. Mais en 2022, quand il fut opéré de la colonne vertébrale ; les douleurs n'ont cessé de croître pour devenir insupportables jusqu'à ne plus pouvoir pratiquer toutes les passions qui l'animaient. La vie n'avait dès lors plus la même résonance, perdait de sa saveur, ne valait plus la peine d'être vécue...

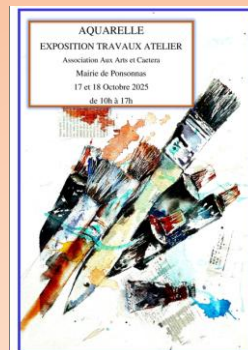
A Chantal, son épouse avec qui il a partagé un chemin en plénitude de 53 années, nous présentons nos très sincères condoléances.



Réservez dans votre agenda

Les Evènements Communaux

➤ **Exposition des travaux d'atelier de l'association « Aux Arts etc... »** à la salle des fêtes
samedi 17 et dimanche 18 Octobre de 10h à 17h.



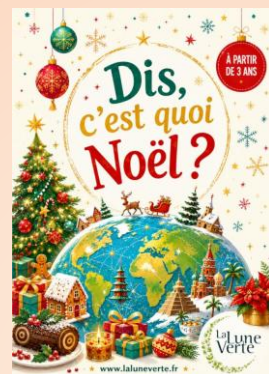
➤ **Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918**
mercredi 11 Novembre 2026 à 11h suivie d'un vin d'honneur. Conférence à 18h à la salle des fêtes « Verdun, ils l'ont fait et l'ont raconté » par le capitaine (R) Piquard



➤ **Repas Festif de Fin d'Année** à la salle des fêtes
dimanche 29 novembre à partir de 12 h

➤ **L'Arbre de Noël des enfants** à la salle des fêtes en présence du Père Noël. Spectacle « Dis c'est quoi Noël ? »
dimanche 06 décembre à partir de 14h30

➤ **Vœux de la Municipalité**
dimanche 10 janvier 2026 à 15h



La Gazette de Ponsonnas

Bulletin périodique d'informations de la Mairie de Ponsonnas

Directeur de la publication : Brigitte Cassard

Comité de rédaction : Brigitte Cassard, Hervé Jacob, Olivier Doerler, Régine Gay.

Crédit photos : Brigitte Cassard, Catherine Tengattini, Grasiella Sampieri, Jean-Pierre Pesenti, Pascale Nicolas, Serpaton, Famille Bellin.

Mise en pages : Olivier Romand

Mairie de Ponsonnas 147 Rue du Mont Aiguille 38350 PONSONNAS

☎ 04/76/81/13/03

Site internet : <https://www.ponsonnas.fr>

Ouverture au public : Lundi et Vendredi 8h00 – 12h00 et 13h30 – 17h30,

Permanence des Elus : Lundi de 17h30 à 18h30.

La Maire et les élus reçoivent également sur rendez vous